L'an deux mille vingt-trois, le 28 décembre à dix-neuf heures trente,

Le Conseil Municipal de Cercoux dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Cercoux, sous la présidence de Jeanne BLANC, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal: 15 décembre 2023

Membres présents : Jeanne BLANC, Vincent BADIE, Angélique MOTUT, Philippe GLEMET, Christian BERNARD,

Michèle BARRAULT, Sophie HAYE-OLINET, William PIETTE, Stéphanie POIVERT, Hervé DINDIN.

<u>Membre excusé</u> : Françoise BLANC <u>Membre absent</u> : Anaïs LEMIRE

Secrétaire de séance : Angélique MOTUT

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance. Mme Angélique MOTUT est élue secrétaire de séance.

0. Approbation PV du dernier conseil municipal

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 20 novembre 2023 est validé à l'unanimité

1. Créances éteintes

Délibération approuvée à l'unanimité

2. Attribution du Complément Individuel Annuel (CIA) 2023

Délibération approuvée à l'unanimité

3. Décision modificative n°2

Délibération approuvée à l'unanimité

4. Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour travaux d'enfouissement

Délibération approuvée à l'unanimité

5. Présentation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Présentation ajournée faute d'éléments transmis par le prestataire

Le prochain conseil municipal aura lieu le 23 janvier 2024 à 19h30. La séance est levée à 21h23.